



Baisse des APL et TVA à 5,5 % : la Fédération des Offices Publics de l'Habitat reste mobilisée

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat avait, dès la fin 2017, alerté le gouvernement sur la diminution inéluctable de la construction de logements HLM et de leur rénovation, conséquence des décisions de la baisse massive des APL financée par les loyers des locataires conjuguée à une hausse de la TVA.

Les chiffres de 2018 et du début 2019 le confirment : les mises en chantier dévisent et le recours aux prêts pour financer les investissements chutent de plus de 20 %.

Face à ce constat, et à l'échec de sa politique en matière de logement, le Gouvernement a accepté de négocier avec l'ensemble du Mouvement HLM, Mouvement soutenu par de nombreux acteurs dont les associations représentant les collectivités locales.

Ces négociations ont permis de réduire de 550 millions l'impact de la baisse des APL (sur 1,5 milliard) prévue pour 2020 et de revenir à une TVA à 5,5% pour une partie des investissements. Des mesures de soutien à l'investissement (comme les titres participatifs pour les offices) ont été également âprement négociées afin de limiter la baisse de la production.

Ce compromis, d'une durée de 3 ans, est imparfait. Mais il évite le pire. C'est pourquoi la Fédération, après avoir consulté son Conseil Fédéral, le signera ce jeudi 25 avril 2019.

Le Conseil Fédéral, réuni ce matin, tient à rappeler que la Fédération des offices est fermement contre la baisse des APL financée par les loyers des locataires. C'est une décision injuste et contraire au modèle social français.

La Fédération rappellera inlassablement que le logement HLM est un produit de première nécessité et qu'il doit donc bénéficier de la TVA à 5,5 %.

Marcel Rogemont, Président de la Fédération, précise : « À l'heure où l'Europe rappelle aux états membres l'urgence d'investir dans le logement social, il est curieux que la France emprunte le chemin du libéralisme pour le logement HLM, chemin dont on connaît les conséquences négatives pour les habitants les plus modestes. Les HLM, utiles à la nation et à nos concitoyens, font partie de notre pacte républicain. »

Contact presse

A+ Conseils

Marion Lebel

06 76 02 57 47

marionl.aplusconseils@gmail.com

Responsable de la communication et des relations institutionnelles FOPH

Axelle Lebigot-Dymon

a.lebigot-dymon@foph.fr

La Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 237 offices (au 01.01.2019). Les OPH sont des organismes d'Hlm, dont le parc immobilier de 2,4 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes.

Les Offices Publics de l'Habitat sont des Établissements Publics locaux à caractère Industriel et Commercial (EPIC) rattachés à des collectivités territoriales (communes ou départements) ou à leurs groupements (EPCI).

La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, financier et technique.